



## Directives pour l'utilisation du Refuge de la Commounaille

Vous disposez du refuge dès 8 heures 30 le jour retenu.

### Electricité solaire :

Regardez les dessins et tournez les interrupteurs rotatifs qui commandent le bâtiment. Afin d'économiser la batterie n'utiliser que les lampes nécessaires.

### Potager à bois :

Avant de faire du feu, pour éviter que le potager fume, ouvrir la trappe de gauche, en métal, qui se trouve sous le couvert extérieur et y faire brûler quelques feuilles de papier puis refermer celle-ci.

Vous pouvez maintenant allumer le feu dans le potager. Un feu modéré est recommandé.

L'évacuation des cendres sera effectuée par nos soins. En cas de dépôt, **merci de les arroser d'eau.**

### Mobilier :

Les tables avec bancs et les bancs ne sortent en aucun cas du refuge.

Agrafes, punaises et papier adhésif sont interdits.

Les tables et les chaises pliables peuvent s'utiliser à l'intérieur et à l'extérieur.

### Avant votre départ :

- Ne plus alimenter le poêle.
- Nettoyer tables et équipement de cuisine.
- Sortir et emporter vos poubelles.
- **Emporter tout votre matériel personnel.**
- Remettre les bancs sur les tables, puis balayer et panosser le sol (avec peu d'eau).
- Fermer les volets,
- Rendre place, couvert, fontaine et mobilier extérieur propres.
- **Eteindre lampes intérieures et extérieures.**
- Tourner tous les interrupteurs rotatifs en position **ETEINT**.
- Enlever les ballons éventuellement attachés aux panneaux de signalisation

La clé doit être rendue au concierge au plus tard à 8 heures 30, le lendemain du jour d'occupation, ou selon ce qui a été convenu.